

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... Le prix des Abonnements est payable d'avance...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne... Réclames: ... Faits divers: ...

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C<sup>o</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires...

BOURSE DE PARIS DU 9 DÉCEMBRE

Cours à terme de 12 h. 56 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

Table with columns: VALEURS, Cours du jour, Cours précéd. Rows include 3 0/0 amortissable, Rente 3 0/0, Rente 5 0/0, Italien 5 0/0, Turc 5 0/0, Act. Nord d'Espagne, Act. Gaz, Act. B. de Paris-Pays-Bas, Act. Mobilier Français, Act. Lombards, Act. Autrichiens, Act. Mobilier Espagnol, Act. Suez, Act. Banque ottom., Oblig. Egypt. unif., Act. Foncier Franco., Florin d'Autriche, Act. Saragosse, Rente Russe 1877, Délégations Suez, Florin Hongrois, Rente d'extérieure, Consolidés.

Table with columns: BOURSE DE PARIS, Services gouvernementaux, 9 DÉC., 7 DÉC. Rows include 0/0, 1/2 0/0, Emprunt 5 0/0.

Table with columns: Service particulier de Journal de Roubaix, 9 DÉC., 7 DÉC. Rows include Act. Banque de France, Société générale, Crédit fonc. de France, Chemins autrichiens, Lyon, Est, Ouest, Nord, Midi, Suez, Pérou, Act. Banq. ottomane (anc.), Act. Banq. ottomane (nou.), Londres court, Crédit Mobilier (act. nouv.), Turc.

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 9 décembre. Change sur Londres, 4.81 00; change sur Paris, 5.20 50, 100 12. Café good fair, (la livre) 14 1/4, 14 1/2. Café good Cargoes, (la livre) 14 1/4, 14 3/4. Inanimé.

ROUBAIX, le 9 DÉCEMBRE 1878

Bulletin du jour

Ce n'est pas sans une irritation assez vive que les organes opportunistes et radicaux apprennent que le Sénat veut examiner le budget au lieu de le voter à la muette...

séances à la discussion du budget. Le Rappel se croit au lendemain du 5 janvier, et s'imagine être déjà maître de la place. Il oublie trop que la majorité du Sénat appartient encore aux conservateurs...

N'ont-ils pas raison, en effet, quand on sait que M. Varroy, le rapporteur de la commission sénatoriale avait préparé d'avance le rapport qu'il a lu à la commission des finances et qu'il a déposé sur le bureau samedi? S'il y expose d'ailleurs la situation avec une exactitude qu'il est juste de reconnaître au point de vue des calculs et des chiffres, la satisfaction qu'il montre à notre situation est l'indice des plus étranges illusions...

Tel est le programme financier que M. Varroy présente non-seulement au Sénat, mais surtout aux électeurs sénatoriaux. Il se hâte toutefois de leur dire en même temps que « la situation est bonne » Et sur quelle preuve M. Varroy s'appuie-t-il? Sur ce que l'on a pu cette année supprimer le cours forcé du billet de banque et rétablir le paiement en espèces: sur ce que la France a confiance; sur ce que la sagesse politique du pays a donné au gouvernement, pour sa gestion financière, une liberté de mouvements qu'il n'avait pas eue jusqu'ici...

L'anarchie la plus complète règne au parlement italien Sur les 425 députés, le ministère ne peut compter tout au plus que sur 130 voix; mais ses adversaires ne peuvent pas s'entendre sur la rédaction de l'ordre du jour qui doit renverser le cabinet. De plus, l'un des chefs de la gauche, M. Nicotera, qui dispose de 80 voix environ, les baschi-

bazouks, comme on les nomme, voudrait voir voter avant la crise la construction du chemin de fer d'Eboli-Reggio, dans laquelle il est intéressé.

En attendant, il s'est réconcilié avec M. Crispi, qui naguère déclarait dans la Riforma qu'il possédait des pièces pouvant conduire M. Nicotera au bagne.

D'un autre côté, M. Nicotera fait des avances aux droites et leur promet, pour le cas où il deviendrait président du conseil, un régime impitoyable de réaction.

Ce qu'il y a de particulier dans cet imbroglio d'intrigues et de déhaines, c'est que dans les rangs de la gauche surtout, personne ne paraît songer aux intérêts de la nation.

On remarquera dans le nouveau discours de l'empereur Guillaume que nous donnons plus loin, le passage où Sa Majesté, accentuant ses paroles prononcées naguère à Wiesbaden, exprime le ferme espoir que la vigoureuse initiative prise par l'Allemagne contre la Révolution sera imitée par d'autres Etats, en face de la conspiration menaçante qui existe en Europe contre l'existence des monarchies et la vie des souverains.

La peine de mort en Suisse

D'après une dépêche de Genève adressée au Times, le brutal outrage livré de meurtre infligé la semaine dernière à une petite fille à Saint-Gall et l'assassinat de deux dames à Oten, dans leur propre maison, par un malfaiteur, ont augmenté l'agitation en faveur du rétablissement de la peine de mort.

Une scission à gauche

On écrit de Paris au Petit-Marseillais: Comme je vous l'ai déjà indiqué, M. Jules Simon et ses amis ont entrepris leur campagne contre M. Gambetta, avec une préoccupation qui leur sera nuisible, ce dont il faut se féliciter.

ment que, en séance publique, M. de Freycinet n'invocait le vote de la Chambre.

Le discours de l'empereur Guillaume

L'empereur d'Allemagne recevant, samedi soir, le bourgmestre et le conseil municipal de Berlin, a répondu de la manière suivante à l'adresse qui lui a été présentée: « J'ai lu sur le visage des habitants de Berlin que la joie témoignée par eux, à l'occasion de ma guérison et de mon retour, était profonde et sincère. Les préparatifs que l'on a faits pour me recevoir dépassent peut-être les proportions que j'aurais désiré qu'on leur donnât; mais vous m'avez déjà dit hier qu'il était impossible de réprimer la joie de la population. Je vous remercie donc sincèrement de cette réception, qui a produit un effet bienfaisant sur mon cœur, et je vous prie de vous faire part de ces paroles à l'égard de la reconnaissance. Vous êtes parvenus à effacer, sinon entièrement, du moins en partie l'impression douloureuse des derniers événements. La providence a permis que je fusse atteint d'un coup si terrible. »

J'ai vu dans mon salut un avertissement qui m'engageait à me demander si j'avais employé ma vie et rempli mes devoirs de façon à mériter d'être sauvé. Il dépendra de la volonté de la Providence que je passe sans trouble le peu de temps qui me reste à vivre, et il dépendra aussi de la volonté de la Providence qu'il en soit autrement. La croyance humaine est impuissante contre les événements comme ceux dont j'ai été victime. Une modification des lois est devenue nécessaire. Tout le monde comprend sans doute aujourd'hui combien l'Allemagne et ses différents Etats avaient besoin de ce changement.

Le chemin de fer de Roubaix

MM. des Rotours, Pichon, Debuchy, G. Brame, baron de La Grange et Joos ont présenté plusieurs amendements au projet de loi relatif au chemin de fer d'intérêt général. Le chemin de fer de Don à Orléans-Burgues, passant par Baillieux, Caestre, Steenvoorde et Hondschote. Une ligne d'Illestein à Lille, par Roucy, Linselle, Bauducq, Marquon-Baroul et La Madeleine. Un chemin de fer d'Halluin à Armentières.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Les symptômes alarmants d'une déorganisation: Qu'on s'adresse aux fonctionnaires de tous les ordres, même à ceux qu'une évolution républicaine a portés au pouvoir; ne sentent-ils pas s'effacer autour d'eux toutes les notions de l'autorité? Il n'existe pas en ce moment un seul préfet qui ne soit surveillé, dans son département, par un comité local, qu'il redoute beaucoup plus que son ministre, et qu'il lui fait satisfaire s'il veut être rassuré de l'avenir. Dans beaucoup de communes, ce sont les délégués, les instituteurs de profession qui tiennent le haut du pavé. Dans certaines grandes villes, les conseils municipaux, sans oser encore sortir officiellement de leurs attributions, entendent exercer officieusement leur action sur le maire qui s'y résigne, la transmet à son préfet qui la subit à son tour; et le pouvoir central regarde et laisse faire! A qui pourrait-on attribuer, par exemple, les derniers incidents qui se sont produits à Marseille, et qui ont failli provoquer une intervention au Sénat, si ce n'est à l'irrépressible affaiblissement du pouvoir central? Il restait un dernier scandale. Les radicaux marseillais l'ont donné. Ne dit-on pas qu'ils ont porté en pompe des couronnes sur la tombe d'un supplicié frappé par la justice du pays, sans que l'autorité empêchât autre chose que le désordre matériel, quand la démarche, elle seule, est mille fois plus outrageante pour le bon sens et la loi? A Lyon, des étudiants se permettent des manifestations politiques, quand ils ne devraient songer qu'au travail. A qui donne-t-on tort? A leurs maîtres! Et quand ces jeunes apprentis de l'insurrection s'en vont exposer leurs griefs au préfet du Rhône, celui-ci les harangue, les blâme et reçoit leurs pétitions! A Paris, où l'ordre règne dans les rues, le désordre moral le plus hideux s'étale sur les murs. On connaît ces caricatures infectes qui s'attaquent à la religion, au clergé, aux magistrats, au passé glorieux de la France. Tout cela circule, s'affiche, se vend, il faut le dire, avec la permission du ministre de l'intérieur, auquel tout dessin est préalablement soumis. J'ai bien lu quelque part que ces productions n'offraient aucun danger, faute de finesse et de talent; comme si leur grossièreté n'était pas pas pour certaines âmes un attrait de plus; comme si la grosse ivresse du vin blanc n'était pas aussi dangereuse que celle des vins délicats! Ces impressions assurément justes n'ont pas heureusement dans toute la France une égale valeur: elles varient avec les mœurs et le caractère des populations. Mais des exemples récents nous prouvent que même chez nous le mal commence à se manifester, et les réflexions de Paris-Journal, si cela continue, nous seront spécialement applicables.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 10 Décembre 1878.

L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET

LA PROTECTRICE (Suite) La folle était retombée dans ses agitations. Elle allait et venait, pian-pian et prononçait des paroles sans suite. Enfin elle se posa devant Zozo et leva le doigt pour commander l'attention: — Ecoute bien, petit, reprit-elle; Jacques est parmi les anges, puisqu'il est mort dans le feu, et tu sais bien que, dans ce cas, on n'a plus à craindre les flammes de l'enfer ou du purgatoire, et que l'on va tout droit au ciel. D'ailleurs, il avait deux ans; il était si doux et si bon... Il est au ciel, c'est certain. Mais moi, sa mère, je veux que tu sois Jacques tout de même; j'en ai bien le droit, n'est-ce pas? Tu as ses yeux, sa bouche, et puis... Enfin, je le veux... tu comprends-tu? — Sans doute Zozo avait l'intelligence dure, car sa mine effarée n'annonçait pas qu'il comprît nettement le propos de Faquinette. — Aïné donc, c'est toi qui es Jac-

ques, et, si quelqu'un ose dire le contraire, je le seconderai joliment... A présent, mon Jacques, mon enfant chéri, tu vas venir avec moi... Tu ne manqueras de rien et tu ne me quitteras plus.

— Mais Jérôme et Marion? — Ils ne sont pas tes parents et n'osent rien réclamer. D'ailleurs, sans doute ils ne tarderont pas à s'en aller du pays.

— Comme ça c'est vous qui me donnerez à manger et... des habits? — Je crois bien! Tu seras habillée comme un prince, tu mangeras de la viande, de la soupe, des pommes de terre...

— Et y aura-t-il de l'eau-de-vie? J'en avais chez Jérôme; on disait que c'était pour me donner de la force.

Faquinette prit l'air dédaigneux d'une duchesse.

— De l'eau-de-vie! fit donc à répondre elle; c'est trop commun... tu auras du vin!

— Du vin! alors, je vais avec vous... Seulement, comment faudra-t-il que je vous appelle?

— Eh! comme tu m'appelles autrefois, quand tu étais tout petit: « Maman Thérèse... » Tiens, tu prononçais ainsi.

Et elle imita la prononciation d'un tout jeune enfant.

— Maman Thérèse! répéta Zozo en reproduisant les mêmes intonations.

Tous les deux tressaillèrent. Faquinette était très-émue; le petit salim-

banque lui-même paraissait troublé, sans savoir pourquoi. La folle finit par l'embrasser convulsivement:

— C'est toi, Jacques, c'est bien toi! s'écria-t-elle; je te reconnais... Si tu as péri dans le feu, c'est que tu es ressuscité... A présent, mon Jacques bien-aimé, partons... J'ai hâte de te montrer à tout le pays; Dieu! que je vais être fière!

Elle saisit l'enfant par la main et, quittant la Ferme-du-Pendu, ils descendirent vers les habitations qui longeaient la rivière.

XVI L'ÉMEUTE

Un matin, le notaire, après s'être fait annoncer, entra dans un petit salon occupé par les dames Duhamel. La mère, un peu souffrante, était étendue sur un canapé, tandis qu'Adrienne, assise à son côté, travaillait à un ouvrage d'aiguille.

Madame Perrin paraissait grave et soucieuse; elle tenait à la main une lettre décachée, ainsi qu'un journal, et semblait avoir quelque chose d'important à communiquer aux deux dames.

Adrienne ne lui en laissa pas le temps.

— Mon bon monsieur Perrin, demanda-t-elle, les actes sont-ils prêts?

— Pas encore, mademoiselle, répondit le notaire distraitement; mais ils le seront ce soir même... J'ai trouvé quelques difficultés auprès du père Moullou, propriétaire de Moulin-Ballard, où demeure Grivet, et il a fallu lutter de ruse avec ce vieux lardre...

Mais les paroles sont données, nous signerons tout à l'heure.

— Et en ce qui concerne Jean Rabaut, le taulier?

— Oh! de ce côté, tout est fini. La maison, le jardin et la petite vigne, dont Rabaut était locataire, sont dès à présent sa propriété... Décidément, mes chères dames, vous faites bien les choses et deux pauvres familles vont vous bénir... Toutes ces acquisitions vous coûtent la somme de douze mille et tant de francs.

— Et dire, s'écria Adrienne, que ces bonnes gens ne se doutent de rien! Quelle joie pour nous quand nous leur remettrons les actes qui les constituent propriétaires!

— Nous leur devons bien cela, dit madame Duhamel; cependant, je me demande toujours comment nous pourrions reconnaître les services, bien autrement importants de Noël Letellier.

Adrienne baissa les yeux en silence.

— Oh! pour celui-là, dit le notaire d'un ton un peu narquois, il n'acceptera rien... peut-être parce qu'il désire trop.

— Comme madame Duhamel le regardait avec étonnement et cherchait à pénétrer sa pensée, Adrienne reprit avec vivacité:

— Eh bien, chère maman, voulez-vous que demain nous allions porter ces papiers aux destinataires?

— Ce serait bien volontiers, ma fille; mais mon rhumatisme vient de me

prendre et tu sais que les accès durent deux ou trois jours.

— Je suis pourtant fort impatiente... Voyons, nous attendrons que vous soyez guérie pour aller chez M. Noël, où demeurent encore Jean Rabaut et sa mère; mais ne me permettez-vous pas de me rendre seule au Moulin-Ballard et d'apporter moi-même l'acte de propriété à Pierre Grivet? Le Moulin-Ballard n'est guère à plus de deux ou trois cents pas de la ville, et je pourrais me faire accompagner par Catherine, la femme de chambre.

La simplicité des mœurs était telle à Vauvray que le désir d'Adrienne n'avait rien de choquant, quoique la demeure des Grivet fût un peu écartée. Adrienne avait fait souvent, soit seule, soit accompagnée d'une servante, des promenades beaucoup plus longues, dans ce pays où tout le monde aimait et respectait la famille Duhamel.

— Mon Dieu! madame, demanda la mère, d'où te vient une pareille impatience?

— Je vais vous le dire, maman. Pierrelette semble avoir contre moi je ne sais quelles préventions fautiveuses. Comme c'est une bonne et honnête fille dont on cite partout les excellentes qualités, je veux me concilier son affection et c'est pour cela que je souhaite lui remettre, en personne, l'acte qui doit lui causer tant de plaisir...

D'ailleurs, au moment que l'affaire restera entre elle et moi, la délicatesse du père sera moins effarouchée.

— Si dit-elle que soit le cautionneur, dit Perrin, je doute qu'il faille y mettre tant de façons... Mais vous oubliez, mademoiselle, que nous sommes dans la maison, et que, selon toute apparence, demain vous trouverez la maison vide...

Pendant que le père est occupé sur la route, la grande sœur, ainsi que le frère et la jeune sœur seront moissonner quelque part... car tout le monde travaille chez Grivet.

Ce serait bien ennuyeux, dit Adrienne en faisant la moue; mais pour quoi ne lui écrirais-je pas de rester demain chez elle? La chose en vaut la peine, je pense... Et pourra-t-elle sache écrire...

Certainement elle sait écrire; elle a appris à l'école des sœurs, et Grivet est trop intelligent pour n'avoir pas senti l'utilité de l'instruction... Allons! mademoiselle, puisque vous avez à cœur ce projet, vous pouvez préparer un billet pour Pierre Grivet, et j'enverrai Tintin, mon petit clerc, le porter au Moulin-Ballard... Le polisson aimera mieux cela que de demeurer à l'étude!

— Merci, monsieur Perrin, et si maman le permet...

— Fais ce que tu voudras, Adrienne; puisque tu tiens tant à cette idée, je ne te contrarierai pas.

Adrienne se levait pour se mettre à son bureau, quand le notaire l'arrêta par un geste presque solennel.

— A présent, mesdames, reprit-il, voudriez-vous me prêter un moment d'attention? Il s'agit d'une affaire de